

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° N° DNCMP/132/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX SERVEURS RACKABLES A L'API

Date d'Invitation : 05 / 11 / 2020

Date d'ouverture des Offres : 25 / 11 / 2020

1. Objet

L'Agence de Promotion des Investissements « API » lance un Avis d'Appel d'Offres pour « la fourniture de deux serveurs rackables » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget ordinaire de l'API, exercice 2020-2021.

3. Spécifications du marché

La passation de ce marché est conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées d'un (1) lot unique :

Fourniture de deux serveurs rackables.

5. Délai d'exécution

Le délai de livraison des équipements est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Les serveurs rackables à livrer devront avoir une garantie technique de type « réparer ou remplacer » de trois (03) ans, compté à partir de leur réception.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toute personnes physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises à l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

Le fait pour un fournisseur de participer aux soumissions implique l'acceptation sans restriction, ni réserve de toutes les clauses et conditions du dossier d'appel d'offres.

7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'API (www.investburundi.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h00' et de 13h00' à 16h00', heure locale à l'adresse ci-après :

Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord

Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge,

B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97



Il pourra également être obtenu physiquement à la Direction de l'API sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte N° 1101/001.04 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Langue de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur de l'Agence de Promotion des Investissements à l'adresse ci-haut indiquée, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres. L'Agence de Promotion des Investissements répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard deux (2) jours avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'Agence de Promotion des Investissements indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires auxquels s'adresse le présent Dossier d'Appel d'Offres.

9. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission dont le montant est fixé à **Cinq Cent Mille (500.000) de francs burundais**.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB : 1) L'absence de la garantie de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse des offres.
2) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés et entraîneront le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse des offres.

10. Présentation des offres

Les offres, sous enveloppes fermées, devront parvenir à la Direction de l'API au plus tard le **25/11/2020 à 10h00'**. Elles porteront la mention suivante : « **Offre pour la la fourniture de deux serveurs rackables, objet du DAO N°DNCMP/135/F/2020-2021** », à n'ouvrir qu'en séance publique du **25/11/2020 à 10h30**.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

L'ouverture des offres aura lieu le **25/11/2020 à 10h30** dans les enceintes de l'Agence de Promotion des Investissements.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de soixante 60 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

12. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **25/11/2020 à 10h00'**. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera même pas ouverte.



12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans les enceintes de l'Agence de Promotion des Investissements en date du 25.../11.. /2020 à 10h30. Le procès-verbal d'ouverture devra être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dressera un rapport sur le déroulement de la séance et donnera une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signera pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

13. Critères de qualification

Les offres techniques et les offres financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

*Agence de Promotion des Investissements (API)
Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord
Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge,
B.P. 7057 Bujumbura,
Tél : 22275996/97*

Fait à Bujumbura, le/...../2020

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE DE
PROMOTION DES INVESTISSEMENTS**

Désiré MUSHARITSE

